

INTRODUCTION

Patrick NÉE

Voici les actes du colloque international *Le Quatrième Genre : l'essai*, tenu à l'université de Poitiers les 12, 13 et 14 novembre 2015 – la dernière journée s'étant brutalement trouvée chargée du poids des monstrueux attentats commis au soir de la veille du troisième jour. S'y vérifiait alors, pour tous les participants réunis dans une même émotion, à quel point la culture de l'*essai* se situait aux antipodes des dogmes de terreur et de mort ; et qu'il était légitime, en dépit du choc reçu, de continuer les travaux du colloque sur un genre voué, par nature, à l'ouverture de la pensée qui se cherche, de l'expérience qui s'éprouve, du dégagement critique qui se risque – à contre-*doxa*.

Il ne paraîtra pas inutile, à l'orée de cet ouvrage, de rappeler au lecteur l'intérêt que présente une nouvelle exploration d'un territoire encore trop peu arpenté (ou du moins reconnu) qui est celui de l'essai, en dépit des multiples travaux surgis depuis une trentaine d'années à son sujet, à l'étranger comme en France.

L'ambition première de ce colloque était de contribuer à ce que soit mieux pris en compte un genre majeur en notre temps : majeur tant du point de vue quantitatif (ce qui devient une évidence si on ne le limite pas au seul *essai littéraire* – dont la définition ou la délimitation reste, au demeurant, toujours en discussion) que du point de vue qualitatif (par l'importance de ses productions dans le panorama des œuvres marquantes de l'époque contemporaine). Or, sa pleine reconnaissance dans le système des genres est loin d'être achevée – d'où cet intitulé de *quatrième genre*, en forme de réclame ou de réclamation : il s'agit bien de lui reconnaître sa place de quatrième au sein d'une théorie des genres renouvelée, c'est-à-dire ayant dépassé le moment romantique de la triade pseudo aristotélicienne qui régit la théorie des genres depuis deux siècles.

Si dans les pays anglo-saxons, à partir du XIX^e siècle, il est d'usage courant que les classements bibliographiques et les référenciations éditoriales lui fassent la part qui lui revient – on pourrait étendre le phénomène à d'autres pays européens,

l'Espagne en particulier –, la reconnaissance française s'est montrée bien plus tardive : Marielle Macé, dans *Le Temps de l'essai*¹, a bien montré que, dans le *Catalogue de la librairie française*, la table analytique des cinq premiers volumes (allant de 1840 à 1905), qui répertorie abondamment la production éditoriale en fonction des appartenances génériques, ne comporte pas d'entrée « Essai », en dépit du très grand nombre d'ouvrages qui en font pourtant mention dans leur titre de nature rhématique ; au lieu d'être regroupés sous un tel intitulé, ceux-ci sont distribués selon un classement thématique (« Critique littéraire », « Beaux-arts », « Littérature »...) ; et le *Journal de la librairie française* mentionne encore, pour le volume 1906-1909 (rédigé en 1912), la rubrique : « Essais. – Voyez Romans » !

La chose apparaît d'autant plus paradoxale qu'universellement, l'émergence de ce nouveau genre est attribuée à une œuvre majeure de la Renaissance française, les *Essais* de Montaigne ; mais ceux-ci ont été rapidement relayés par ceux de Bacon, deuxième père fondateur (ce dont traite ici même David Sedley) ; et – le phénomène a été abondamment commenté –, tout s'est passé comme si la source Bacon avait aussitôt fécondé le domaine anglo-saxon², au point qu'on puisse poser la question d'un essai « genre anglais³ », alors que le xvii^e siècle français a considéré l'initiative générique de Montaigne comme un *hapax*, non imité parce qu'inimitable, et a même eu tendance à nommer « essai » ce qui relevait de son antonyme, le *traité* (tel est le cas par exemple des *Essais de morale* de Pierre Nicole⁴). C'est au point que la reconnaissance de l'origine montaignienne de l'essai comme genre a

-
1. MACÉ Marielle, *Le Temps de l'essai. Histoire d'un genre en France au XX^e siècle*, Paris, Belin, 2006, p. 113.
 2. Voir BRETEAU Jean-Louis, « L'essai philosophique en Angleterre de Bacon à Locke », in GLAUDES Pierre (dir.), *L'Essai : métamorphoses d'un genre*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2002, p. 251-278 ; BIZIOU Michaël, « La philosophie pratique des essayistes britanniques du xviii^e siècle : Shaftesbury, Addison, Bolingbroke, Hume », *ibid.*, p. 279-297.
 3. VOISINE Jacques, « L'essai littéraire est-il un genre anglais ? », *Revue de littérature comparée*, vol. 72, n° 1, 1998, p. 5-21 (sur Charles Lamb, William Hazlitt et Leigh Hunt, soit la génération de 1820). L'expression est reprise par Pierre GLAUDES et Jean-François LOUETTE dans leur manuel désormais classique, *L'Essai*, Paris, Hachette, 1999, 2^e éd. augmentée, Armand Colin, 2011, p. 86-94 (pour la période allant de Bacon à Hume et Samuel Johnson). Pierre Glaudes a récemment signalé que le *Dictionnaire général de la langue française du xviii^e siècle à nos jours* de Hatzfeld et Darmesteter, paru en 1902, voit encore la généalogie de l'essai sous cet angle (« Un chantier ouvert : étudier l'essai au xix^e siècle », *Romantisme*, n° 164 : « L'essai », 2014, p. 5).
 4. Voir GLAUDES Pierre et LOUETTE Jean-François, « L'essai à l'âge classique », in *L'Essai*, *op. cit.*, p. 76-84 ; GROSPERRIN Jean-Philippe, « Les aventures de l'essai au xvii^e siècle : de l'art de conférer à l'art de converser », in GLAUDES Pierre (dir.), *op. cit.*, p. 217-249 ; GUION Béatrice, « Anthropologie, morale et rhétorique : l'essai de morale selon Pierre Nicole », in DARMON Jean-Charles et DESAN Philippe (dir.), *Pensée morale et genres littéraires*, Paris, PUF, 2009, p. 81-104.

pu se trouver occultée, ou à tout le moins minimisée, jusque chez les critiques du XIX^e siècle ayant précisément étudié la période classique, rappelle Pierre Glaudes qui cite le *Port-Royal* de Sainte-Beuve (1842), ou Alexandre Vinet, l'auteur des *Moralistes des seizième et dix-septième siècles* (1859, publication posthume⁵) : Montaigne resterait alors cet *hapax* générique, maître d'une *tonalité* essayiste plus que créateur d'un *genre*, et Diderot apparaîtrait du coup comme un indispensable relais – le deuxième père de l'essai à la française⁶. Il faudrait attendre Brunetière, ajoute le critique – c'est-à-dire l'aube du XX^e siècle – pour que la critique nationale le reconnaisse enfin dans ce rôle fondateur⁷; ce qui, remarquons-le, précède de peu le temps de la reconnaissance du genre en France par l'institution littéraire, si l'on en croit la périodisation avancée par Marielle Macé.

Aussi l'ouvrage de synthèse et de référence de Pierre Glaudes et Jean-François Louette montre-t-il en quoi c'est la réception de la double branche des essayistes anglais (celle de l'essai savant ou *enquiry*, du type de Locke ou de Hume, et celle du *familiar essay* devenu, par son programme de publication sérielle, *periodical essay*, dont le *Spectator* d'Addison et Steele a constitué le paradigme) qui a relancé le genre en France, au XVIII^e siècle⁸; et cette fécondation s'est poursuivie au XIX^e siècle, « âge d'or du *familiar essay*⁹ » d'abord donné en revues (et souvent aussi aux journaux, alors en pleine expansion) avant d'être repris en recueils, ce qui dès lors les constitue en œuvres appartenant de plein droit à l'espace littéraire¹⁰. C'est enfin *par anglicisme* que, sous la plume de Gautier dans *Zigzags*, en 1845 (comme l'a maintes fois rappelé Pierre Glaudes), apparaît pour la première fois en français le terme d'« essayisme », et celui d'« essayiste » dans *Les Nuits d'octobre* de son frère-ami Nerval, sept ans plus tard¹¹.

Ce retour paradoxal de l'essai par le détour anglais a dû jouer dans le retard de son institutionnalisation dans le champ littéraire français, que Marielle Macé a

5. GLAUDES Pierre, « Un chantier ouvert... », art. cité, p. 6.

6. *Ibid.*, p. 12.

7. Cité *id.* : BRUNETIÈRE Ferdinand, « Publications récentes sur Montaigne », *Revue des Deux Mondes*, sept.-oct. 1906, p. 210; repris in *Études critiques sur l'histoire de la littérature française*, 8^e série, Paris, Hachette, 1910, p. 22.

8. GLAUDES Pierre, « La réception en France des essayistes britanniques », in GLAUDES Pierre et LOUETTE Jean-François, *op. cit.*, p. 94-99.

9. GLAUDES Pierre, « L'âge d'or de l'essai familial et sa réception en France », *ibid.*, p. 149-153.

10. Voir GLAUDES Pierre, « Un chantier ouvert... », art. cité, p. 9 : si dans son dictionnaire « Pierre Larousse distingue [...] l'essayiste qui publie dans les revues du journaliste qui est cantonné dans les journaux », cette répartition est contredite par les exemples majeurs de « Barbey d'Aurevilly ou Taine [qui] ont publié de nombreux essais critiques dans la presse quotidienne ou hebdomadaire ».

11. *Ibid.*, p. 10.

tardivement située à l'époque de la NRF triomphante, à partir des années 1920¹². Mais la reconnaissance pratique du genre comme tel, dans les débats et les valeurs, n'implique pas pour autant, sur le plan de la théorie littéraire, son inscription nette dans le système des genres aujourd'hui encore, du moins en France. On trouve bien dans un manuel d'usage aussi courant que celui de Dominique Combe, *Les Genres littéraires*, la reconnaissance des quatre genres actuels¹³ (« fiction narrative », « poésie », « théâtre » et « essai »), mais avec pour ce dernier une liste d'exemplification à huit ou neuf termes qui en disent long sur sa nature problématique¹⁴; quant à l'ouvrage de Jean-Marie Schaeffer, il reste muet à cet égard¹⁵. C'est que ne le prévoyait nullement le système triadique des genres, modifiant l'héritage de la *Poétique* d'Aristote pour faire place à la poésie lyrique initialement absente (à partir de l'abbé Batteux au siècle des Lumières, selon une logique d'« imitation des sentiments » encore fidèle à la *mimésis* aristotélicienne, mais surtout à partir des romantiques qui se sont affranchis du paradigme mimétique).

Trois facteurs ont tendu à s'opposer à cette reconnaissance, alors même que l'essai n'a cessé d'être extrêmement pratiqué depuis trois siècles, par une foule de littérateurs aussi bien que par les plus grands parmi nos écrivains. D'une part, la concurrence avec le roman qui, lui, a achevé sa mue de « nouveau genre » dans le système des genres au cours du XIX^e siècle (par assimilation à l'épique, à partir de la reformulation romantique de la triade des genres); lequel roman est en passe d'être tenu couramment de nos jours – en particulier dans la réception française, comme l'anticipe curieusement la rubrique « Essais – Voyez Romans » de 1912 citée plus haut – pour LE genre absorbant tous les autres, et comme l'équivalent de la littérature dans son ensemble. Il est à ce propos frappant de constater à quel point une bonne part de la théorisation actuelle de l'essai tourne autour de son rapport à la *fiction*, comme si c'était de ce point de vue que pouvait s'orchestrer sa plus forte légitimation¹⁶. Mais, d'autre part, surgit un nouvel obstacle : à partir du XX^e siècle, la part

12. MACÉ Marielle, « Autour de la NRF : "La comédie de l'intellect" », in *Le Temps de l'essai...*, *op. cit.*, p. 53-142.

13. Voir aussi KLAUS Carl, « Essay », in SCHOLÉS Robert et KLAUS Carl (dir.), *Elements of Literature*, Oxford, Oxford University Press, 4^e éd. 1991, p. 17, évoquant les quatre formes de littérature occidentale que sont l'essai, la fiction, la poésie et le drame – et cela *depuis des siècles*.

14. « Discours philosophique ou théorique, autobiographie, mémoires, journal intime, carnets, correspondance, compte rendu, récit de voyage », suivi d'un « etc. » prudent (COMBE Dominique, *Les Genres littéraires*, Paris, Hachette supérieur, 1992, p. 14). Il s'agit du « genre le moins clairement perçu », « souvent par élimination » des trois autres : « textes qui ne peuvent ressortir ni à la fiction, ni à la poésie, ni au théâtre » (*ibid.*, p. 16).

15. SCHAEFFER Jean-Marie, *Qu'est-ce qu'un genre littéraire?*, Paris, Éditions du Seuil, 1989.

16. Dans *L'Esprit de l'essai* (Paris, Éditions du Seuil, coll. « Poétique », 2005, p. 35; trad. de *The Essayistic Spirit*, Oxford, Clarendon Press, 1995), Claire de OBALDIA envisage l'hypothèse

la plus créatrice de la littérature consisterait à contester tous les genres, à les hybrider ou les transgresser ; et de ce nouveau point de vue, l'essai qui par nature paraît si hybride, et qui existerait davantage par soustraction que par affirmation, n'aurait plus lieu d'être subsumé sous une notion de « genre » perdue d'avance. Enfin, la contestation la plus redoutable viendrait du fait que, s'il y a bien de l'« essayisme » en suspension dans l'air littéraire, ce phénomène relèverait d'une simple *tonalité* colorant à sa façon les genres existants, et non pas d'un genre constitué en propre.

Cependant la recherche, en particulier française et canadienne d'une part¹⁷, anglo-saxonne¹⁸ et allemande de l'autre¹⁹, s'est saisie de la question depuis une trentaine d'années, et plus spécifiquement depuis vingt ans. Je ne citerai ici que la

anglaise de l'essai comme « précurseur » du roman qui en représenterait la forme achevée (selon DOBRÉE Bonamy, *English Essayists*, Londres, Collins, 1946, et WATT Ian, *The Rise of the Novel*, Oakland, University of California Press, 2001 [1957]).

17. Elle est particulièrement riche au Canada francophone : « L'essai », *Études littéraires*, vol. 5, n° 1, avril 1972 ; TERRASSE Jean, *Rhétorique de l'essai littéraire*, Montréal, Presses de l'université Laval, 1977 ; BELLEAU André, « Petite essayistique », *Liberté*, n° 150, 1983, repris in DUMONT François (dir.), *Approches de l'essai. Anthologie*, Québec, Nota bene, 2003, p. 159-163 ; et « La passion de l'essai », *Liberté*, vol. 29, n° 1, 1987, p. 92-97 ; DUMONT François (dir.), *La Pensée composée : formes du recueil et constitution de l'essai québécois*, Cahiers du Centre de recherche en littérature québécoise, n° 25, Québec, Nota bene, 1999 ; DION Robert, CLÉMENT Anne-Marie et FOURNIER Simon, *Les « Essais littéraires » aux Éditions de l'Hexagone (1988-1993) : radioscopie d'une collection*, Séminaires n° 12, Québec, Nota bene, 2000 ; TREMBLAY Yolaine, *Du refus global à la responsabilité entière : parcours analytique de l'essai québécois depuis 1948*, Sainte-Foy, Le Griffon d'argile, 2000 ; CHASSAY Jean-François (dir.), *Anthologie de l'essai au Québec depuis la Révolution tranquille*, Montréal, Boréal, 2003 ; CAUMARTIN Anne et LAPOINTE Martine (dir.), *Parcours de l'essai québécois (1980-2000)*, Québec, Nota bene, 2004 ; AUDET René (dir.), « Dérives de l'essai », *Études littéraires*, vol. XXXVII, n° 2, 2005...
18. FRASER Theodore P., *The French Essay*, Boston, Twayne Publishers, 1986 ; GOOD Graham, *The Observing Self. Rediscovering the Essay*, Londres/New York, Routledge, 1988 ; BUTRYM Alexander J. (dir.), *Essays on the Essay: Redefining the Genre*, Athènes/Londres, The University of Georgia Press, 1989 ; MCCARTHY John Aloysius, *Crossing Boundaries: A Theory and History of Essay Writing in German, 1680/1815*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press, 1989 ; OBALDIA Claire de, *The Essayistic Spirit. Literature, Modern Criticism, and the Essay*, Oxford, Clarendon Press, 1995 ; HEILKER Paul, *The Essay: Theory and Pedagogy for an Active Form*, Urbana (IL), National Council of Teachers of English, 1996 ; CHEVALIER Tracy (dir.), *Encyclopedia of the Essay*, Chicago, Fitzroy Dearborn, 1997 ; MALSHE Milind, *Aesthetics of Literary Classification*, Mumbai, Popular Prakashan, 2003 ; FORSDICK Charles et STAFFORD Andy (dir.), *The Modern Essay in French: Movement, Instability, Performance*, Berne, Peter Lang, 2005 ; ROOT Robert L. et STEINBERG Michael (dir.), *The Fourth Genre: Contemporary Writers of/on Creative Nonfiction*, New York, Pearson Longman, 2007 ; KLAUS Carl L. et STUCKEY-FRENCH Ned (dir.), *Essayists on the Essay. Montaigne to Our Time*, Iowa City, University of Iowa Press, 2012.
19. Voir ici même les études d'Irène Langlet et de Mathias Zach, ainsi que leurs abondantes moissons bibliographiques.

part francophone de ces travaux (dans la mesure où aucune de ces études présentées dans ce volume n'a pour objet d'en dresser la liste), renvoyant pour l'autre part, non moins active, aux deux communications d'Irène Langlet et de Mathias Zach, qu'on découvrira plus loin. Se sont en effet succédés : la réédition en 1995 de *La Parole pamphlétaire* du Canadien Marc Angenot²⁰ avec, cette année-là, la soutenance de thèse d'Irène Langlet²¹ et la publication (mais en version anglaise) de celle de Claire de Obaldia, traduite en français dix ans plus tard ; la somme désormais classique de Pierre Glaudes et Jean-François Louette, d'abord parue en 1999 avant sa seconde édition augmentée douze ans plus tard ; en 2000, le collectif d'études stylistiques de Gilles Philippe²² ; la parution, en 2002, de l'important séminaire de Toulouse dirigé par Pierre Glaudes sur les *Métamorphoses de l'essai* ; l'anthologie des textes théoriques sur l'essai de François Dumont (2003)²³ ; le collectif d'Irène Langlet sur *Le Recueil littéraire*, qui concerne éminemment la mise en recueil des textes essayistes brefs (2003)²⁴ ; l'ouvrage de référence de Marielle Macé (thèse soutenue en 2003, publication en 2006) ; *Écritures de fantaisie* de Bernard Vouilloux, sur la veine *fantaisiste* de l'essai au XIX^e siècle (2008)²⁵ ; la thèse comparatiste de Vincent Ferré publiée dix ans plus tard, en 2013²⁶ ; la double parution, dirigée par Pierre Glaudes en 2014, d'un numéro de la revue *Romantisme*²⁷ et d'un collectif, *Essai et essayisme en France au XIX^e siècle*²⁸, correspondant aux actes du colloque tenu en Sorbonne l'année précédente ; enfin, d'Irène Langlet à nouveau, *L'Abeille et la balance. Penser l'essai*, tout récemment sorti en 2016²⁹.



-
20. ANGENOT Marc, *La Parole pamphlétaire. Typologie des discours modernes*, Lausanne, Payot, 1982 ; rééd. Paris, Payot-Rivages, 1995.
21. LANGLET Irène, *Les Théories de l'essai littéraire dans la seconde moitié du XX^e siècle. Domaines francophone, germanophone et anglophone. Synthèses et enjeux*, thèse de doctorat, Rennes, université Rennes 2 Haute-Bretagne, 1995.
22. PHILIPPE Gilles (dir.), *Récits de la pensée : études sur le roman et l'essai*, Paris, SEDES, 2000.
23. DUMONT François, *Approches de l'essai. Anthologie*, Québec, Nota bene, 2003. Textes en particulier de Lukács et Adorno, Marc Angenot, Jean Starobinski, R. Lane Kaufmann ou Irène Langlet.
24. LANGLET Irène (dir.), *Le Recueil littéraire. Pratiques et théorie d'une forme*, Rennes, PUR, coll. « Interférences », 2003.
25. VOUILLOUX Bernard, *Écritures de fantaisie. Grotesques, arabesques, zigzags et serpents*, Paris, Hermann, 2008.
26. FERRÉ Vincent, *L'Essai fictionnel chez M. Proust, H. Broch et J. Dos Passos*, thèse de littérature comparée soutenue à l'université Rennes 2, 2003 ; publication : *L'essai fictionnel. Essai et roman chez Proust, Broch, Dos Passos*, Paris, Champion, 2013.
27. GLAUDES Pierre (dir.), « L'Essai », *Romantisme*, op. cit.
28. GLAUDES Pierre (dir.), *Essai et essayisme en France au XIX^e siècle*, Paris, Garnier, 2014.
29. LANGLET Irène, *L'Abeille et la Balance. Penser l'essai*, Paris, Garnier, 2016.

Autant dire qu'il y a bien une *actualité* de la recherche en ce domaine ; ce qui rend indispensable de préciser quels apports ce nouveau collectif entend apporter à une réflexion en plein essor. Il me faut ici préciser que plusieurs communications faites au colloque n'ont pu être intégrées aux actes, pour des raisons diverses (et qui n'ont pas tenu à leur qualité) ; je ferai allusion à ces contributions dans les diverses présentations des sections de ce volume. En revanche, deux conférences faites au séminaire quadriennal de l'équipe « Histoire et poétique des genres » du laboratoire FoReLL de l'université de Poitiers, consacré à l'essai, ont été jointes pour enrichir la première section de cet ouvrage.

C'est tout d'abord à une mise au point des acquis de la critique en termes de reconnaissance générique que ces actes entendent répondre, comme s'y emploie la communication d'ouverture d'Irène Langlet, explorant la pertinence de la notion même de « quatrième genre » : laquelle ne va pas de soi, ce qui constitue du coup l'affirmation forte de l'ensemble du colloque. Le propos de Vincent Ferré, qui portait sur la relation entre ce qu'il appelle l'*essai fictionnel* (intégré au roman) et l'essai proprement dit, mais qui n'a pu être joint au collectif, complétait cette ouverture théorique.

S'ouvre ensuite une section d'ambition tout à fait neuve, « Essai et cultures nationales », qui éclaire la pratique de l'essai dans plusieurs nations européennes. Pour l'anglo-saxonne, le point de vue reste généalogique, établissant – au lieu de leur filiation – les différences entre l'entreprise de Bacon et celle de Montaigne, qui peuvent expliquer le développement particulier du « genre anglais » de l'essai. Ce point de vue se prolonge, dans une certaine mesure, en ce qui concerne l'essai allemand, espagnol et russe, en tant qu'ils dépendent de la double source anglaise ou française, comme on le verra ; mais on y découvrira aussi, à côté d'études de cas (en ce qui concerne la Russie), des tableaux très complets des diverses pentes de l'essai contemporain en Allemagne et en Espagne – le tout montrant la vitalité internationale du genre, essentiel à sa caractérisation, et relevant d'un mode d'enquête trop peu frayé jusqu'à présent.

On connaît la tripartition des traits constitutifs de l'essai établie par Jean-Marcel Paquette³⁰, qui est généralement acceptée : la présence d'un « je » d'énonciation « non métaphorique » – ce qui le classe du côté de la *diction*, pour reprendre la distinction de Käte Hamburger³¹ (traduite et adoptée par Gérard Genette³²) ;

30. PAQUETTE Jean-Marcel, « Prolégomènes à une théorie de l'essai », *Kwartalnik Neofilologiczny*, vol. XXXIII, n° 4, 1986.

31. HAMBURGER Käte, *Logique des genres littéraires*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Poétique », 1986 (1957).

32. GENETTE Gérard, *Fiction et diction*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Poétique », 1991.

le critique canadien retient ensuite le trait d'un « discours de nature lyrique en prose », fondé sur une rythmicité de quelque nature qu'elle soit ; il ajoute enfin « la réflexion à partir d'un corpus de nature culturelle ». C'est ce troisième trait qui permet de comprendre qu'on tient avec l'essai le genre critique par excellence ; cet aspect, qui mérite d'être étudié spécifiquement, fait l'objet de la deuxième section, « Critique littéraire, critique d'art », qui se verra largement complétée par l'édition concomitante chez Garnier (accueillie dans sa collection par Pierre Glaudes) d'une partie du séminaire de l'équipe « Histoire et poétique des genres » – celle consacrée à la double naissance de la critique littéraire et de la critique d'art au sein de l'essai, au cours des XVIII^e et XIX^e siècles.

Quant à la troisième et dernière section, « Regard sur la société, conscience de soi », elle prend en compte l'une des tensions majeures du genre, qui recoupe et traverse à la fois les trois « traits » génériques isolés plus haut. En effet, l'essai s'énonce bien à la première personne comme diction, dans une quête identitaire qui l'apparente d'ailleurs au souci de conscience de soi propre à la poésie, qui lui fait avoisiner voire pratiquer un registre qu'on pourrait dire lyrique ; mais cette élucidation subjective ne l'engage pas moins, en tant qu'elle est tout entière traversée de réflexivité critique – elle-même fondée sur son étroit engagement dans la sphère culturelle –, à l'observation des mœurs et des valeurs de la société tout entière au moment même de son énonciation.

Le lecteur trouvera enfin, à l'ouverture de chacune des sections, une introduction appropriée à la matière qui s'y déploie.